

# Cigares et Tabacs

## LES MARCHANDS SONT EN FAVEUR DE L'USAGE DE LA CIGARETTE

### M. Broder essaie de plaire aux dames

La proposition de M. Andrew Broder, de Dundas, pour délivrer le Canada une fois pour toutes du danger des cigarettes, qui a été lue devant le Parlement, le mois dernier, est une idée que tous les marchands de tabac du Canada en général considèrent comme l'idée la plus folle qui ait jamais été émise.

Depuis des centaines d'années que l'habitude de fumer est en vogue et que tout le monde s'y est accoutumé, la petite cigarette est bien ce qu'il y a de plus populaire dans le public et que personne n'admettra que l'on supprime par un arrêt injustifié de quelques-uns.

Sur une demi-douzaine de marchands interviewés en l'espace de deux heures, pas un seul n'a cru que ce bill pourrait passer. Car ils disaient qu'il y en avait même parmi les membres du Parlement qui étaient des fumeurs de cigarettes.

### Simplement pour plaire aux dames

Les vendeurs de cigarettes et de tabac à cigarettes croient que M. Broder exprime simplement l'idée de quelques femmes du pays. Ils croient qu'il veut se faire de la popularité dans le sexe faible au détriment du sexe fort.

Le commerce de la cigarette va toujours croissant. Il y a peu de temps à peine quelques hommes fumaient la cigarette, actuellement, la moitié des hommes dans la rue ont la cigarette à la bouche, depuis l'ouvrier jusqu'à l'homme riche. Cela paraît plus propre et plus élégant que la pipe ou le cigare qui font cracher à tort et à travers.

En vérité, les marchands de tabac locaux voient d'un bon oeil la proposition de M. Broder, car ils croient plutôt que cela donnera une grosse poussée pour la vente de la cigarette. Le proverbe sera toujours vrai: "Défendez de faire une chose et on la fera immédiatement".

Les marchands croient qu'on ne peut pas légiférer sur cette question. Ils croient que c'est l'éducation qu'il faut à la maison, commençant lorsque le garçon est enfant. Lorsque la loi actuelle sur la vente des cigarettes aux mineurs n'est pas mise en vigueur, les marchands ne voient pas comment celle qui est proposée puisse arrêter les hommes de fumer.

"C'est plutôt un projet fou et je ne crois pas qu'il réussira", dit un marchand lorsqu'on lui demanda son opinion.

Un autre dit: "Il y a beaucoup d'hommes qui aiment fumer, mais qui sont dans une position où ils ne peuvent fumer un cigare ou une pipe parce qu'ils n'ont que très peu d'instants pour cela, tandis qu'une cigarette se fume en quelques minutes et cela les satisfait".

Cela ne fait de mal à personne, à moins qu'on en abuse, comme cela est nuisible d'abuser de nombreuses autres choses que l'on pourrait citer. Le règlement imposé actuellement

aux marchands de tabac défend la vente aux jeunes garçons. L'homme apprécie cette résolution.

Un des plus nouveaux marchands de tabac de la rue Ste-Catherine à Montréal, parlant à propos de la croissance de l'usage et de l'augmentation du commerce de la cigarette, dit:

"Les anciens lâchent maintenant leurs pipes et le commerce de la cigarette augmente par sauts et par bonds. La cigarette Turque devient très populaire et il s'en vend deux fois autant que celles de Virginie."

"Pourquoi ne pas arrêter complètement la vente du tabac au Canada", demandait un marchand de gros. "Nous ne voulons pas que les jeunes garçons fument, mais la loi n'est pas mise en vigueur".

## LES FUMEURS SIGNENT UNE PETITION POUR AVOIR DES TRAMWAYS SPECIAUX

Les fumeurs qui ont l'habitude d'acheter leur tabac dans les magasins du bas de la ville ont été récemment heureusement surpris qu'on leur demandât de signer une pétition pour avoir des tramways spéciaux pour les fumeurs, laquelle pétition ils auraient voulu signer plutôt deux fois qu'une. Cette pétition se lit comme suit:

"Nous, soussignés, citoyens et contribuables de la ville de Montréal, désirons attirer l'attention du Conseil de Ville sur le règlement passé le 23 juin 1913, prohibant aux passagers de fumer dans les tramways, à l'exception des quatre bancs de l'arrière dans les tramways ouverts de la saison d'été. Nous, les soussignés, savons que dans les plus grandes villes d'Europe, des mesures spéciales ont été prises pour l'accommodation des passagers, en leur donnant soit des tramways spéciaux ou accouplés. Donc, respectueusement, nous demandons au Conseil de Ville de reconsidérer cette résolution qui a été passée le 23 juin dernier et de demander à la Compagnie des Tramways de Montréal de mettre sur ses lignes des tramways spéciaux ou accouplés, ou de prendre tous autres moyens de permettre aux passagers de fumer.

"Nous ne voulons pas que la Compagnie des Tramways restaure l'ancien système de fumer sur la plateforme-arrière", dit A. Michaels, un vétéran du commerce du tabac et vice-président de la Montreal Tobacco and Cigar Retailers' Association qui soutient le mouvement.

"Nous admettons tous que l'habitude de fumer sur la plateforme arrière est d'une nuisance publique, mais en même temps nous croyons que quelque chose doit être fait pour les fumeurs. Il y a beaucoup d'ouvriers — les ouvriers de manufacture auxquels on doit penser plus qu'aux autres, probablement — dont le seul instant de pouvoir fumer un